

PS n°2

Uu



Photo AFP/Yoan Valat

Référendum, décentralisation, IVG... P.36-37

Réforme constitutionnelle : ce que Macron veut réviser

LE DAUPHINÉ
libéré

cebro Tarentaise - Maurienne | 73B
Jeudi 5 octobre 2023 1,40 €

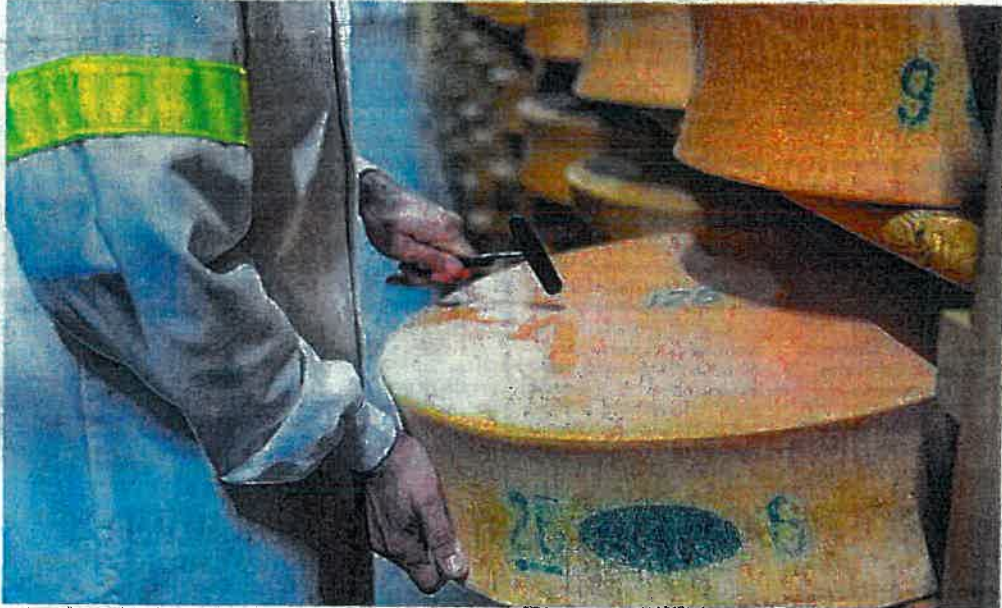
HOMME DE PLACES RESTANTES
049

6 SEMAINES OFFERTES
0€ DE FRAIS D'INSCRIPTION

OTOP
COMPLEXE MICHÉRIEUX
LA RAVOIRE
WWW.OTOP.FR

Savoie | Reportage

La stratégie gagnante du beaufort



Petit mais costaud. Le beaufort, avec une production quatorze fois moins grosse que le comté, réussit à jouer dans la grande cour en signant des partenariats avec d'illustres marqués. Tout en imposant ses exigences. Photo Le DL/Tom Pham Van Sun Pages 2-3

Mondial de rugby P.29 à 31

Galthié adapte son banc et mise sur Bielle-Biarrey



Photo Sipa/Neal Simpson

Agriculture P.39

L'herbicide prosulfocarbe pointé du doigt

Aix-les-Bains P.10

Arlette Gruss : en coulisses, un cirque XXL



Photo Le DL/Alice Drogue



RÉSIDENCE SENIORS À AIX-LES-BAINS ET CHALLES-LES-EAUX

PORTES OUVERTES
Du jeudi 5 au samedi 7 octobre (10h à 18h)

Découvrez nos deux adresses en Savoie, visitez nos espaces de vie et appartements et participez à nos différentes animations.

OVELIA NOUVEAU

AIX-LES-BAINS
2 ter avenue Victoria
01 76 27 29 29

CHALLES LES EAUX
6 rue Joseph Denarié
04 82 86 81 81

DÉCOUVREZ LE CONCEPT OVELIA

382598800

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)



COMMUNE DES BELLEVILLE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Claude Jay - Maire
Mairie - 73440 Les Belleville
Tél : 04 79 08 99 77
SIRET 2000846060017
Référéncé acheteur : 23AS-0414-R
L'avis implique un marché public.
Objet : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PREPARATION DES MARCHES DE FOURNITURES DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES PRESTATIONS DE SERVICE TRAITEUR
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché :
Lot N° 1 - AMO pour la préparation et la passation des marchés de fournitures de denrées alimentaires pour la restauration scolaire
Lot N° 2 - AMO pour la préparation et la passation du marché de prestation de service traiteur
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 50% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
- 50% Prix
Remise des offres : 15/11/23 à 17h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 02/10/2023
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie matérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCF, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.marches-publics.info>

371114700

AVIS

Enquêtes publiques



PREFECTURE DE SAVOIE

Communes de LÉPIN LE LAC, ATTIGNAT-ONCIN et AIGUEBELETTE LE LAC
Avis d'enquête publique
Protection sanitaire et dérivation des eaux du captage des Grands Communaux-Drevin et du pompage de Lépin le Lac

LE PRÉFET DE LA SAVOIE informe le public que par arrêté préfectoral du 3 septembre 2023, seront ouvertes en mairies de Lépin le Lac, Attignat-Oncin et Aiguebelette le Lac, à la demande de la commune de Lépin le Lac, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour les travaux de dérivation des eaux en vue de la consommation humaine et pour la création des périmètres de protection du captage des Grands Communaux-Drevin et du pompage au lac d'Aiguebelette, et pour la création d'une servitude d'accès à la station de pompage au lac, ainsi qu'une enquête parcellaire associée.
Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquêtes seront déposés en mairies de LÉPIN LE LAC, ATTIGNAT-ONCIN et de AIGUEBELETTE LE LAC du lundi 2 octobre 2023 (18 h 30) au lundi 23 octobre 2023 (18 h 30) inclus.
Chacun.e pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies, sauf jours fériés, et le cas échéant consigner ses observations sur les registres ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Lépin le lac ou en mairie de Attignat-Oncin ou d'Aiguebelette le Lac, ou par voie électronique à l'adresse suivante : captage.enquete.lepin73@gmail.com à l'attention du commissaire enquêteur, avant la date de clôture de l'enquête. Le dossier peut également être consulté sur les sites internet suivant :
LÉPIN LE LAC : www.lepinlelac.fr
ATTIGNAT-ONCIN : www.attignat-ocnin.fr
Préfecture de la Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>.
M. Paul CLAUSSE, ingénieur forestier directeur d'agence de l'ONF en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Hugues ASPORD, proviseur en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le commissaire enquêteur se tiendra, en personne, à la disposition du public :
- le lundi 2 octobre 2023, de 13h30 à 16h30 en mairie de LÉPIN LE LAC

- le mardi 10 octobre 2023, de 16h00 à 19h00 en mairie de ATTIGNAT-ONCIN
- le jeudi 19 octobre 2023, de 9h00 à 12h00 en mairie de AIGUEBELETTE LE LAC
- le lundi 23 octobre 2023, de 13h30 à 16h30 en mairie de LÉPIN LE LAC.
Notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête parcellaire sera faite par l'expropriant aux propriétaires et ayants-droits intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.
Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes, sont-tenu.es de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront déchues de tous droits à l'indemnité.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Lépin le lac, en mairie de Attignat-Oncin, et en mairie de Aiguebelette le Lac, et à la délégation départementale de Savoie de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, service santé-environnement, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance.

368201600



SOUS-PRÉFECTURE D'ALBERTVILLE

COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

Avis d'enquête publique
Projet de modification des limites territoriales en vue d'ériger le territoire de la commune déléguée de Belleentre en commune séparée

Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 08/08/23, une enquête publique sera ouverte du lundi 02/10/23 au mercredi 18/10/23 inclus, à la mairie de la Plagne-Tarentaise, ainsi que dans les mairies déléguées de Belleentre, la Côte d'Aime, et Valezan, sur la demande de modification des limites territoriales de la commune de la Plagne Tarentaise afin d'ériger la commune déléguée de Belleentre en commune séparée.
Les pièces du dossier d'enquête pourront être consultées du 02/10/23 au 18/10/23 inclus :
- à la mairie de la Plagne Tarentaise : du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h
- à la mairie déléguée de Belleentre : le lundi de 13h30 à 17h
- à la mairie déléguée de la Côte d'Aime : le mardi de 13h30 à 17h
- à la mairie déléguée de Valezan : le jeudi de 13h30 à 17h
Le public pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la mairie de la Plagne Tarentaise ou par mail à l'adresse : commissaire.enqueteur.belleentre@gmail.com
Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la préfecture de la Savoie <http://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Autres-enquetes> et <http://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Autres-enquetes>
Mme Hélène BOURCET est désignée en qualité de commissaire-enquêteur et siégera à la mairie de la Plagne Tarentaise le 02/10/23 de 9h à 12h et le 18/10/23 de 14h à 17h, à la mairie déléguée de Belleentre le 03/10/23 de 14h à 17h, à la mairie déléguée de la Côte d'Aime le 10/10/23 de 14h à 17h et à la mairie déléguée de Valezan le 05/10/23 de 14h à 17h.
A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur devra formuler ses conclusions motivées dans le délai d'un mois.
Une copie de son rapport et de ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de la Plagne Tarentaise, dans les mairies déléguées, à la sous-préfecture d'Albertville, et consultable sur le site internet de la Préfecture.

367894300

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE VALMEINIER

Avis d'enquête
Enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valmeinier

En application des dispositions de l'arrêté n°160-09-2023 de M. le Maire de Valmeinier (Savoie) en date du 2 octobre 2023, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valmeinier sera soumis à enquête publique du lundi 23 octobre 2023 à 9h00 au lundi 27 novembre à 17h00, soit 36 jours.
La présente modification porte sur les points suivants :
- Zonege
o Suppression de la trame de salubrité 1
o Identification des deux hôtels pour conserver leur destination
o Identification des linéaires sur lesquels les commerces sont à conserver

o Intégration d'une trame sur le périmètre d'étude du PLU
o Simplification du zonage agricole
- Règlement
o Écriture des règles en conséquence des évolutions du zonage o Réécriture complète du règlement.
MM. Hugues ASPORD et Jean FOURREAU ont été désignés respectivement commissaire enquêteur et commissaire enquêteur suppléant.
Le commissaire enquêteur recevra personnellement en Mairie de Valmeinier les :
- Mardi 31 octobre 2023 de 14h00 à 17h00,
- Vendredi 17 novembre 2023 9h00 à 12h00,
- Lundi 27 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces constituant le projet de modification du PLU, les avis recueillis, ainsi qu'un registre d'enquêtes à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public :
- sur support papier en mairie de Valmeinier, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 9h00 à 11h30, à l'exception des jours fériés.
- sur un poste informatique en mairie de Valmeinier selon les horaires ci-dessus
- sur le site internet de la mairie, soit <http://www.mairie-valmeinier.com>
Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, et consigner éventuellement ses observations.
- sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Valmeinier
- par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Valmeinier, Place du 9 décembre, 150 Rue du Gros Crey, 73450 Valmeinier
- par mail, à l'adresse commissaire.enqueteur@valmeinier.fr
Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables dans le registre mis à disposition en mairie de Valmeinier et sur le site internet de la commune dans les meilleurs délais.
Vu l'avis conforme de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale indiquant que la modification n°1 du PLU de Valmeinier « ne requiert pas la réalisation d'une évaluation environnementale », le conseil municipal délibérera le 16 octobre 2023 sur le sujet.
Les informations environnementales sont dans le dossier mis à disposition du public en Mairie de Valmeinier et sur le site internet de la commune <http://www.mairie-valmeinier.com>.
Vu l'absence d'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale n'est pas requis.
A l'issue de l'enquête, le rapport, les conclusions et l'avis du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie de Valmeinier et en préfecture de la Savoie ainsi que sur le site Internet de la commune <http://www.mairie-valmeinier.com>.
A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Valmeinier délibérera, au vu du rapport, des conclusions et de l'avis du commissaire enquêteur, pour approuver le projet de modification du PLU éventuellement ajusté pour tenir compte des observations et avis émis au cours de celle-ci et par les personnes publiques associées.
Toute information peut être demandée auprès de Monsieur le Maire de Valmeinier et toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique après de celle-ci.

370795700

VIES DES SOCIÉTÉS

Fonds de commerce

MAITRE JOCELYN POUESSEL
NOTAIRE

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Jocelyn POUESSEL, le 25 septembre 2023, en cours d'enregistrement,
La société dénommée RHUM'BOX CAFE,
Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à LES BELLEVILLE (73440), Galerie de Péclot Val-Thorens, RCS CHAMBERY SIREN 428.205.258.
A cédé à
La société dénommée FUTXO,
Société à responsabilité limitée, au capital de TROIS MILLE EUROS (3.000,00 €), dont le siège social est à LES BELLEVILLE (73440), Hameau du Péclot, Val Thorens, RCS CHAMBERY - SIREN N°978.288.240.
Le fonds de commerce de CAFE, BAR A THEME, RHUMERIE et PETITE RESTAURATION, exploitée à LES BELLEVILLE (73440), 101 rue de Gebrouléz, Val Thorens, connu sous le nom de RHUM'BOX.
Moyennant le prix de 240.000,00 €, savoir :
- éléments incorporels : 196.442,00 €
- matériel et mobilier commercial : 43.558,00 €
Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez SF CONSEIL-LEXALP, cabinet avocat à LA MOTTE-SERVOLEX (73290) 82, rue de la Petite Eau CS 8030, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Jocelyn POUESSEL

371174300

La Savoie

La classe Ulis est finalement maintenue un an de plus

STE-HELENE-SUR-ISERE PAGE 17

Votre artisan
Boulangier - Pâtisier
Chocolatier - Confiseur

Fabrication 100% maison

151, rue Suarez
73200 Albertville
04 79 32 51 81

Du mardi au samedi
6 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
Le dimanche 6 h 30 - 12 h 30




**Comment
détourner
nos enfants
des écrans ?**

P. 2-3



RÉSERVEZ VOS SPECTACLES !

2023 **THÉÂTRE** **MUSIQUE** **CIRQUE** 2024

155 PLACE D'EUROPE, ALBERTVILLE / 04 79 30 44 60
BILLETTERIE EN LIGNE SUR WWW.DOMETHATRE.COM

LE
DOMÉ
THÉÂTRE
ALBERTVILLE



lasavoie.fr @HebdomadaireLaSavoie



Coupe du monde de rugby P. 30-31

Un XV de France remanié pour enchaîner contre l'Uruguay

MAXPPP/Pierre Rouanet



LE DAUPHINÉ
libéré

cebro Chambéry - Aix-les-Bains | 73A
Jeudi 14 septembre 2023 1,40 €

Savoie | Notre sélection pour ce week-end

Découvrez les pépites du patrimoine local



Incontournable comme les châteaux savoyards, insolite comme un abri anti-aérien ou pittoresque sur les traces d'un ancien train à crémaillère, le choix est riche pour les Journées du patrimoine ce week-end. Photo Le DL/T.P.V.S.

Prison P. 38-39

Surpopulation carcérale : un rapport cinglant



Archives photo Le DL/Benoit Bouy

Savoie P. 7

La start-up qui s'attaque à l'arthrose

Europe P. 41

Environnement : l'Union vire à droite



Photo MAXPPP/Julien Warnand

3 78201 50140 362654300

HUTTOPIA,
PROCHE DE CHEZ VOUS
LOIN DU QUOTIDIEN

HUTTOPIA
CAMPING & VILLAGES & AGRICULTURE EN SAVOIE
hutoopia.com

362654300

73A01 - V1

La Savoie

La 1^{re} police intercommunale de Savoie est opérationnelle

GILLY-SUR-ISÈRE / GRIGNON P. 11

SAVEM

DEPUIS 1960 -
FENÊTRES PVC/ALU
VOLETS ROULANTS
PORTES DE GARAGE
STORES - VITRERIE



Z.I du Chiriac - 587 rue Louis Armand - ALBERTVILLE
04 79 37 49 02 - contact@savem73.fr



Ils réalisent leur rêve grâce au loto du patrimoine

P. 2-3



Pompes Funèbres & Marbrerie PECH

Une entreprise familiale à votre service 24h/24 et 7j/7

Devis immédiat - Contrat obsèques - Crémation - TOUTES COMMUNES
Salle de cérémonie - Salon des retrouvailles



ALBERTVILLE 295, chemin du Chiriac
04 79 32 43 55 - albertville@pfech.com
UGINE - 277, rue du Centenaire
04 79 37 33 40 - ugin@pfech.com

Fleur et Senteur

Pech
Fleuriste

3, Avenue Jean-Marie Meunier - 73400 UGINE - 04 79 37 30 63

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE - CE À DISTANCE - LIVRAISONS

